



Société Française d'Hypertension Artérielle - www.sfhta.eu

Filiale de la Société Française de Cardiologie



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Mode d'inscription

Les inscriptions pour participer aux JHTA 2026 se font uniquement en ligne : <https://jhta.eu/inscription-et-tarifs/>

Chaque participant doit se créer un compte individuel et nominatif, s'il n'en a pas déjà un. Ensuite, une fois connecté, il suffit de suivre les étapes jusqu'à la validation de l'inscription. Différents moyens de paiement sont proposés. Les inscriptions ne seront finalisées qu'à réception complet des frais d'inscriptions. Tout règlement non effectué au plus tard le jour du congrès entraînera l'annulation de l'inscription et l'accès aux sessions sera refusé.

Droits d'inscription (TTC)

Vos droits d'inscription comprennent l'accès à la totalité du congrès : sessions, expositions, ateliers, puis l'accès au replay après le congrès. Sont également inclus 1 déjeuner (Lunch box) et 2 pauses café par jour.

Vos droits d'inscription ne comprennent pas les sessions de DPC (développement professionnel continu) qui seraient organisés lors du congrès JHTA. Pour y participer, une inscription spécifique devra être réalisé en amont du congrès.

Catégories d'inscription	Tarif Early TTC	Tarif Normal TTC
Médecins et Pharmaciens membres de la SFHTA (à jour de la cotisation 2026)	300,00 €	375,00 €
Médecins membre d'une Société Savante partenaire* (à jour de la cotisation 2026)	350,00 €	425,00 €
Médecins ou Pharmaciens Non-membres de la SFHTA	400,00 €	475,00 €
Médecins ou Pharmaciens hors Europe continentale	300,00 €	375,00€
Chercheur statutaire/post doctorant, Chef de clinique, Assistant des Hôpitaux	200,00 €	245,00 €
Presse, Industriels non-partenaires du congrès	350,00 €	425,00 €
Interne, Technicien de laboratoire, Master de recherche, Doctorant	30,00 €	40,00 €
Faisant fonction d'interne, les Médecins étrangers en cours de procédure d'autorisation d'exercice (PAE) non inscrit à l'ordre des médecins	75,00 €	100,00 €
Externe	20,00 €	20,00 €
IDE, IPA, AS, diététicien(ne), MKDE, APA, psychologue : sans prise en charge employeur	75,00 €	100,00 €
IDE, IPA, AS, diététicien(ne), MKDE, APA, psychologue : avec prise en charge employeur	150,00 €	200,00 €
Inscription sur place		500,00€
Etudiant DIU	Gratuit	Gratuit

(1) Conditions de tarif réduit ou de gratuité

Les personnes pouvant bénéficier d'une inscription gratuite sont uniquement les Etudiant DIU. Toute personne pouvant bénéficier d'un tarif réduit ou d'une gratuité doit sélectionner la bonne catégorie d'inscription et nous transmettre via le formulaire un des justificatifs suivants :

- Carte professionnel / Carte étudiant
- Fiche de paie / Attestation d'employeur
- Tout document officiel attestant de votre statut professionnel.

Ces documents seront conservés pour la durée du congrès et ne seront pas communiqués à une autre entité que la SFHTA. Ils seront seulement utilisés dans le cadre de l'inscription du participant.



Société Française d'Hypertension Artérielle - www.sfhta.eu

Filiale de la Société Française de Cardiologie

Conditions de réservation et d'annulation

En cas d'annulation :

- Notifiée et reçue entre 60 & 30 jours calendaires avant la date de début de l'évènement : 100% des frais d'inscription seront remboursés.
- Notifiée et reçue moins de 30 jours calendaires avant la date de début de l'évènement : aucun remboursement ne sera possible.

Règlement

A l'ordre de : Com & Co Events

- Carte bancaire : Visa / Euro/Mastercard
Ce mode de paiement est à privilégier

- Virement bancaire

Y indiquer impérativement votre numéro de facture et nous en adresser une copie.

Domiciliation : SG MARSEILLE LITTO ENT
IBAN : FR76 3000 3035 6200 0200 2152 134
BIC/SWIFT : SOGEFRPP

- Chèque à l'ordre de : Com & Co Events

A envoyer à l'adresse suivante :
3 Rue Sainte-Adélaïde, 13004 Marseille

Formation professionnelle

La SFHTA dispose également d'un d'agrément de prestataire de formation professionnelle sous le numéro :
11 75 06728 75.

Convention de Formation

Pour toute demande d'inscription, merci de nous adresser le récapitulatif de chaque pré-inscription en ligne, accompagné d'une attestation de prise en charge faisant apparaître clairement les noms et coordonnées de l'organisme signataire de la convention – une convention de formation lui sera directement adressée.

Sans cette attestation, l'inscription ne pourra être validée

Plus d'information : contact@jhta.eu

Propriété intellectuelle

Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou mis à disposition lors de l'Évènement sont couverts par le droit d'auteur en application du Code de la Propriété Intellectuelle.